

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE SOCIALE

Léa MONZIBILA

*Avant-propos par
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | DÉC 22
Économie sociale



COMPRENDRE POUR AGIR

INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE SOCIALE

Léa MONZIBILA

Avant-propos par Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
---------------------	----------

I. De quoi parle-t-on ?

1. Vision européenne et internationale de l'économie sociale	3
2. Les entités composant l'économie sociale	4
3. Les chiffres-clés de l'économie sociale	5
4. Les acteurs clés de l'économie sociale	5
5. Reconnaissance européenne de l'économie sociale	6

II. Enjeux et perspectives

1. Défis	7
1.1. FINANCEMENT	7
1.2. DOUBLE TRANSITION : NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE	7
1.3. COVID - 19	9
2. Plan d'action pour l'économie sociale et solidaire	10
3. Parcours de transition	11

CONCLUSION	12
-------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE	13
----------------------	-----------

AVANT-PROPOS

L'économie sociale et solidaire suscite un véritable engouement depuis quelques années. En effet, elle s'inscrit parfaitement dans le modèle social européen qui allie utilité sociale et économique. Lors d'une précédente note d'analyse en 2016¹, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS revenait déjà sur le potentiel de ce secteur. Dans cette note, la reconnaissance institutionnelle et juridique du secteur constituait l'enjeu primordial des prochaines années. Depuis lors, de nombreuses initiatives et mesures ont été prises à l'échelle européenne mais également mondiale pour répondre à ces enjeux.

Aujourd'hui de nombreux et nouveaux défis et difficultés restent encore à relever. Dans un contexte post-crise sanitaire mondiale où le secteur s'est distingué par sa résilience face à l'économie classique, on se penche de plus en plus vers l'ESS.

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS est engagée auprès de l'Union européenne notamment dans le cadre du Groupe d'experts de la Commission sur l'économie sociale et les entreprises sociales (GECES) pour soutenir l'économie sociale. Cette note vise à présenter brièvement l'économie sociale en Europe à travers les entités et acteurs clés qui la composent. A l'aube de 2023, cette note relève également les nouveaux enjeux, perspectives et stratégies des institutions européennes pour développer un écosystème encourageant le développement d'une économie sociale tenant compte des enjeux de transition écologique et numérique.

Solidairement vôtres,

Léa Monzibila, Chargée de projets

Denis Stokkink, Président de Pour La Solidarité

¹ [L'économie sociale et solidaire en Europe](#)

I. DE QUOI PARLE-T-ON ?

1. Vision européenne et internationale de l'économie sociale

En 2011, la Commission européenne a présenté l'Initiative pour l'entrepreneuriat social ou Social Business initiative (SBI). Cette initiative définit un plan d'action à mener au niveau européen à travers des mesures concrètes pour établir un environnement favorable aux entreprises sociales. Selon le SBI, une entreprise sociale est une organisation² :

- dont l'objectif principal est d'obtenir un impact social plutôt que de générer des bénéfices pour les propriétaires et les actionnaires
- qui utilise ses excédents principalement pour atteindre ces objectifs sociaux
- qui est gérée de manière responsable, transparente et innovante, notamment en impliquant les travailleurs, les clients et les parties prenantes concernés par son activité commerciale.

Cette définition organise les caractéristiques clés de l'entreprise sociale selon **trois dimensions** : une dimension **entrepreneuriale**, une dimension **sociale** et une dimension relative à la structure de **gouvernance**.

En novembre 2017, le parlement européen, le Conseil et la Commission ont proclamé un **Socle européen des droits sociaux**³ afin de relancer une Europe plus sociale à travers des engagements budgétaires, des initiatives législatives et la coordination des politiques nationales. Ce socle s'appuie sur vingt principes qui s'articulent autour de trois axes : (1) l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, (2) des conditions de travail équitables, (3) la protection et l'inclusion sociale. Le socle européen fournit un cadre commun pour les droits sociaux des citoyens européens.

Les travaux menés au cours des dix dernières années, dont le SBI et le Socle européen des droits sociaux, ont abouti au plan d'action européen pour l'économie sociale (ES) en décembre 2021⁴. Ce plan d'action porté par le commissaire européen à l'Emploi et aux Droits sociaux, **Nicolas Schmit** a été salué par l'ensemble des acteurs de l'ES. Il organise les actions à mener tant par la Commission que par les États membres et les parties prenantes pour développer l'ES au cours des dix prochaines années. Le plan d'action sera détaillé plus loin dans cette note d'analyse.

Plus récemment, en juin 2022, la 110^{ème} session de la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail (OIT) a abouti à la première définition tripartite de l'économie sociale et solidaire (ESS)⁵.

« L'économie sociale et solidaire comprend les entreprises, les organisations et les autres entités qui mènent des activités économiques, sociales ou environnementales servant un intérêt collectif et/ou l'intérêt général, et qui reposent sur les principes de coopération volontaire et d'entraide, de gouvernance démocratique et/ou participative, d'autonomie et d'indépendance, ainsi que sur la primauté de l'humain et de la finalité sociale sur le capital en ce qui concerne la répartition et l'utilisation des excédents et/ou des bénéfices, ainsi que des actifs. Les entités de l'économie sociale et solidaire aspirent à la viabilité et à la durabilité dans une optique de long terme, ainsi qu'à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, et mènent des activités dans tous les secteurs de l'économie. »

- Organisation internationale du travail, Juin 2022⁶

L'économie sociale joue donc **deux rôles principaux** dans le système économique : d'abord un rôle **réparateur** en répondant aux besoins sociaux non couverts par l'économie de marché et les actions publiques ; ensuite un

² [Commission Européenne \(2011\), Social Business Initiative](#)

³ [Commission Européenne \(2017\), European Pillar of Social Rights](#)

⁴ [Commission Européenne \(2021\), Social Economy Action Plan](#)

⁵ L'Organisation internationale du travail (OIT) est la seule agence des Nations unies dont les membres sont des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs.

⁶ [OIT \(2022\) Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire](#)

rôle **transformateur** en expérimentant et en mettant en œuvre des moyens innovants pour organiser l'activité économique d'une manière plus inclusive et durable.⁷

2. Les entités composant l'économie sociale

Selon les circonstances nationales, l'économie sociale comprend différentes entités. En Europe, elle désigne principalement : les **coopératives**, les **mutuelles**, les **associations** (y compris les organisations caritatives), les **fondations** et les **entreprises sociales**.⁸

Les **coopératives** désignent des entreprises centrées sur les personnes, détenues conjointement et contrôlées démocratiquement par et pour leurs membres afin d'atteindre des objectifs sociaux et économiques communs. Elles offrent une solution aux travailleurs qui souhaitent acheter conjointement leur entreprise. Les **mutuelles** sont des entités privées détenues et gouvernées par leurs membres. Elles jouent un rôle important dans l'assurance maladie et dans la fourniture de services de santé, de soins de longue durée et d'autres services de sécurité sociale de qualité, abordables et universellement accessibles. Elles sont animées par les principes de solidarité, d'accessibilité financière, de non-discrimination et de non-exclusion et sont souvent des partenaires clés des pouvoirs publics, fournissant des services sociaux innovants, tels que des services de soins de santé et de soins généraux. Les **associations** offrent un espace unique où les citoyens s'engagent dans des intérêts communs et génèrent cohésion sociale et compréhension mutuelle. Les **fondations** sont basées sur des actifs et des objectifs et se concentrent sur des domaines allant de l'environnement, des services sociaux, de la santé et de l'éducation à la science, la recherche, les arts et la culture. Aujourd'hui, les **entreprises sociales** sont également considérées comme faisant partie de l'économie sociale. Elles fonctionnent en fournissant des biens et des services au marché de manière entrepreneuriale et souvent innovante, en ayant des objectifs sociaux et/ou environnementaux comme raison de leur activité commerciale. Les bénéfices sont principalement réinvestis en vue d'atteindre leur objectif sociétal.⁹

En ce qui concerne la **Belgique**, l'économie et l'emploi sont des compétences régionales. Les trois régions (Bruxelles-Capitale, Flandre, et Wallonie) ont donc des politiques publiques spécifiques concernant la promotion de l'économie sociale. En **Wallonie** et à **Bruxelles**, l'économie sociale est définie de manière assez similaire qu'au niveau européen, à savoir toute " activité économique développée par des associations, des coopératives, des mutuelles et des fondations et ne visant pas la maximisation du profit "¹⁰. En 2018, un décret a été adopté à Bruxelles pour définir ce qu'est une entreprise sociale sur la base des critères du réseau Emergence de l'Entreprise Sociale (EMES)¹¹. Selon ce réseau de chercheurs, "une entreprise sociale respecte les principes suivants : (a) la mise en œuvre d'un projet économique ; (b) la poursuite d'une finalité sociale ; (c) l'exercice d'une gouvernance démocratique". Dans ces deux régions de Belgique, entreprise sociale et économie sociale sont souvent utilisées comme des synonymes, ce qui n'est pas le cas en Flandre. En effet, historiquement, l'économie sociale en **Flandre** avait tendance à se limiter à l'intégration des travailleurs peu qualifiés sur le marché du travail (WISEs - Work Integration Social Enterprises), mais cela a évolué au fil du temps. L'économie sociale est légalement définie depuis 2012 par un décret¹² comme un ensemble de " valeurs entrepreneuriales sociales " développées au sein de diverses formes organisationnelles et secteurs d'activité. L'économie sociale est donc considérée comme un sous-ensemble de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise sociale. Néanmoins, ces différences d'interprétation entre les régions tendent à s'estomper, à la lumière du travail d'uniformisation de ce concept tant au niveau européen qu'international.

⁷ [OECD \(2020\), Social economy and the COVID-19 crisis: current and future roles](#)

⁸ [Ibidem p.4](#)

⁹ [Ibidem p.4](#)

¹⁰ [Informations et Services officiels belges](#)

¹¹ [FeBISP \(2019\), Économie Sociale et Économie Sociale Mandatée en Insertion \(ESMI\)](#)

¹² [Vlaanderen Overheid \(2012\), Ondersteuningsdecreet](#)

3. Les chiffres-clés de l'économie sociale

L'économie sociale est un acteur socio-économique majeur de l'économie européenne. On dénombre **2,8 millions d'entreprises** et d'organisations de l'économie sociale, allant des petits aux grands groupes européens. ¹³ Tous secteurs confondus, les acteurs de l'économie sociale emploient **13,6 millions de personnes** (environ 6,2 % de la main-d'œuvre de l'Union Européenne, UE) et représentent 8 % du produit intérieur brut (PIB) de l'UE¹⁴. Ce secteur mobilise également de nombreux bénévoles. En effet, pas moins de l'équivalent de **5,5 millions** de travailleurs à temps plein sont mobilisés autour des acteurs de l'ESS. En outre, en Europe, plus de **232 millions** de personnes sont membres de coopératives, de mutuelles ou d'entités similaires.

Selon les chiffres de 2020, l'économie sociale à Bruxelles et en Wallonie représente **11 200 entreprises employeuses** qui fournissent **247 000 emplois**, soit 1 emploi sur 8 (12,3%)¹⁵ pour ces régions. Par ailleurs, malgré la crise de la COVID-19, l'ES a pu maintenir une croissance en terme d'emploi contrairement à l'économie classique.

Tableau 1 Répartition de l'emploi par forme juridique en Wallonie et à Bruxelles ¹⁶¹⁷

		2016		2020	
		Nbre	%	Nbre	%
Wallonie	Associations	130.368	88,2%	136.301	88,3%
	Coop CNC	2.368	1,6%	2.338	1,5%
	SFS	8.921	6,0%	9.707	6,3%
	Fondations	1.809	1,2%	2.034	1,3%
	Mutuelles	4.343	2,9%	4.040	2,6%
	Total	147.809		154.420	
Bruxelles	Associations	74.057	87,4%	81.216	87,4%
	Coop CNC	2.059	2,4%	2.305	2,5%
	SFS	803	0,9%	705	0,8%
	Fondations	2.417	2,9%	2.542	2,7%
	Mutuelles	5.406	6,4%	6.107	6,6%
	Total Bruxelles	84.742		92.875	

4. Les acteurs clés de l'économie sociale

En Europe, il existe un nombre important d'organisations et de réseaux régionaux représentant l'économie sociale et promouvant son développement. Voici quelques-uns de ces acteurs :

- **Social Economy Europe**¹⁸ est une association dont les membres sont des groupements européens, des organisations nationales et des réseaux européens. Les principaux objectifs de l'association sont de promouvoir les activités de l'économie sociale et les valeurs qu'elles défendent, de soutenir la reconnaissance politique et juridique de l'ES au niveau européen et d'être un partenaire stratégique dans le dialogue entre les organisations de l'économie sociale et les institutions européennes.
- le groupe Diversité Europe du comité économique et social européen (**CESE**)¹⁹ est un organe consultatif de l'UE. Il vise à informer les institutions décisionnelles de l'UE des opinions des représentants de l'activité économique et sociale.

¹³ [Ibidem p.4](#)

¹⁴ [CIRIEC International \(2019\), Evolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne](#)

¹⁵ [Chiffres-clés | Economie Sociale](#)

¹⁶ [Observatoire ES \(2020\), L'Etat des lieux de l'économie sociale 2019-20](#)

¹⁷ Coop CNC = société coopérative agréée pour le Conseil National de la Coopération ; SFS = société à finalité sociale

¹⁸ [Site Officiel : Social Economy Europe](#)

¹⁹ [Site officiel CESE](#)

- le réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire en Europe (**RIPESSE-Europe**²⁰) est composé d'associations continentales d'acteurs et de réseaux visant à construire une vision partagée de l'ESS sur la base de leurs expériences socio-économiques sur le terrain.
- **Euclid**²¹ est un réseau d'organisations soutenant les entrepreneurs sociaux.

En plus de ces organisations, il existe également des instituts de recherche tels que l'Institut européen de recherche sur les entreprises coopératives et sociales (**EURICSE**²²), le Centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (**CIRIEC**²³) ou encore Emergence de l'Entreprise Sociale (**EMES**²⁴), un réseau de recherche composé de centres de recherche universitaires établis et de chercheurs individuels. Ces différents instituts et réseaux visent à construire progressivement un corpus européen de connaissances théoriques et empiriques sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social, mais aussi à approfondir la compréhension de ces types d'organisations et de leur impact sur le développement économique et social.

En Belgique, en plus des acteurs politiques fédéraux et régionaux, des réseaux et des fédérations se sont développés pour représenter des types spécifiques d'entreprises sociales, améliorer leur soutien et leur reconnaissance, fournir des services et promouvoir l'échange mutuel. L'un de ces réseaux est **ConcertES**²⁵, une plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone. ConcertES a été initié en 2005 par trois fédérations transversales de l'économie sociale - **FEBECOOP**, **SAW-B** et **SYNECO**. Elles collectent des données sur les entreprises sociales de différents types et aident à exprimer la position politique des membres de leur réseau. Aujourd'hui ConcertES réunit un grand nombre de fédérations sectorielles de l'ES. En Flandre, il existait autrefois un équivalent de ConcertES, appelé **VOSEC** (Vlaams Overleg Sociale Economie), mais depuis le décret de 2012, une telle structure n'existe plus. Toutefois, la concertation entre le gouvernement flamand et les réseaux et structures d'entreprises sociales plus spécifiques a lieu dans le cadre du **SERV** (Sociaal en Economische Raad van Vlaanderen).

5. Reconnaissance européenne de l'économie sociale

Malgré, l'émergence d'un cadre européen de plus en plus en clair sur ce qu'est l'économie sociale, l'Europe n'est pas uniforme dans sa reconnaissance de l'ES et des concepts émergents qui lui sont associés. On peut distinguer trois catégories de pays²⁶ : (1) ceux qui reconnaissent largement le concept d'économie sociale, (2) ceux qui le reconnaissent modérément (3) ceux qui le reconnaissent peu ou pas du tout. Dans la première catégorie, on retrouve la Belgique, l'Espagne, la France, le Luxembourg et le Portugal. La deuxième catégorie comprend des pays (Bulgarie, Chypre, Danemark, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Malte, Pologne, Roumanie, Suède et Slovaquie) où le concept d'économie sociale coexiste avec d'autres concepts tels que le secteur non lucratif, le secteur bénévole et les entreprises sociales. Enfin, dans les pays de la dernière catégorie (Autriche, Croatie, République tchèque, Estonie, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas et Slovaquie), l'économie sociale n'est pas largement reconnue, mais les concepts d'organisation de la société civile, de secteur bénévole et d'entreprises commerciales à finalité sociale et avec un objectif de lucrativité limitée le sont plus.

²⁰ [Site officiel RIPESSE Europe](#)

²¹ [Site officiel du réseau Euclid](#)

²² [Site officiel de Euricse](#)

²³ [Site officiel CIRIEC](#)

²⁴ [Site officiel EMES](#)

²⁵ [Site officiel ConcertES](#)

²⁶ [CESE \(2017\) Synthèse : Evolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union Européenne](#)

II. ENJEUX ET PERSPECTIVES

1. DÉFIS

Comme ont pu le démontrer les chiffres mis en avant précédemment, l'économie sociale et solidaire est une source d'emplois considérable. Certains emplois sont créés directement au sein des entités de l'ESS. D'autres sont créés et maintenus grâce aux biens et services fournis par ces entités dans divers secteurs, allant de l'alimentation et du logement aux soins aux enfants et aux personnes âgées ainsi que des services financiers. Bien que ce type d'économie joue un rôle dans la création d'emplois et de revenus, des défis majeurs demeurent²⁷.

1.1. FINANCEMENT

Malgré son ambition d'offrir une alternative, l'économie sociale et solidaire se développe dans un contexte d'économie capitaliste majoritaire et sa logique de marché.²⁸ Ainsi, l'accès au financement est un défi majeur pour son développement. Certaines caractéristiques des entités de l'ESS facilitent l'accès à des formes de financement telles que les aides, les subventions, les prêts gouvernementaux abordables ou les systèmes de monnaie complémentaire. Cependant, l'accès au système bancaire traditionnel est souvent très limité. Les organisations de l'ESS sont confrontées à des obstacles similaires à ceux que rencontrent fréquemment les petites et moyennes entreprises. De plus, le manque d'information sur les programmes de soutien et le coût élevé des services de conseil constituent des obstacles importants au développement de l'ESS. Cependant, la crainte persiste que le recours aux mécanismes de financement classique ne porte atteinte aux valeurs et aux pratiques de l'économie sociale et solidaire, notamment en ce qui concerne la gouvernance démocratique et la limitation de la répartition des bénéfices. À l'heure où les entités de l'ESS développent et diversifient leurs activités et où leur besoin en capital semble augmenter, il sera très probablement nécessaire de veiller à ce que ces entités aient accès à une gamme plus large d'instruments financiers et de développer une hybridation des ressources.

1.2. DOUBLE TRANSITION : NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Numérique

À l'instar des entreprises traditionnelles, les organisations de l'économie sociale profitent également des opportunités offertes par la numérisation. L'ES participe à rendre les transitions numériques plus équitables. En mettant en relation directe les entreprises et les clients avec les employés, les plateformes de travail numérique transforment les processus commerciaux et ont de profondes implications pour l'avenir du travail. Comme les plateformes commerciales, les plateformes coopératives utilisent des sites web, ou des applications mobiles pour vendre des biens ou des services. Leur principale différence avec les plateformes commerciales est qu'elles reposent sur une gestion démocratique et/ou une propriété partagée. Bien que la numérisation apporte d'énormes avantages, il existe une fracture numérique, notamment parmi les segments de la société qui ne disposent pas des compétences ou des équipements nécessaires. La crise de la COVID-19 a rendu cette fracture numérique encore plus visible. Par conséquent, la transition numérique de l'écosystème doit surmonter de nombreux obstacles et défis. Quatre domaines clés ont été identifiés :

1. La formation et les compétences pour favoriser l'inclusion sociale

²⁷ [Ibid p.4](#)

²⁸ [Marian DE FOY \(2021\), Le financement de l'économie sociale](#)

2. L'accès à des technologies avancées abordables, adaptées, ouvertes et partagées
3. Le business model décentralisé des acteurs de l'économie sociale nécessitent des investissements dans l'opérabilité, la mise à l'échelle et la visibilité
4. L'investissement dans des infrastructures de stockage ainsi que des compétences appropriées pour la gestion et l'analyse de ces données, pour permettre aux acteurs de l'économie sociale d'accéder aux flux de données, en particulier entre les entreprises et les gouvernements.

PLS s'engage dans cette transition numérique à travers notamment sa participation au projet européen Social Tech Academy²⁹ (STA) visant à donner les clés d'entrée et d'orientation dans la transformation numérique de l'ESS aux publics-cibles.

Écologique

Les unités de l'économie sociale et solidaire contribuent à une transition juste vers un environnement durable. Bien que les coopératives et autres entités de l'économie sociale nécessitent une attention et une assistance particulières pour mener à bien une transition juste vers des économies écologiquement durables, la transition verte n'est souvent pas considérée comme une priorité en termes de temps, d'investissement et de capacité d'organisation. Les compétences vertes, définies comme *les connaissances, les capacités, les valeurs et les attitudes nécessaires pour vivre, développer et soutenir une société durable et économe en ressources*³⁰, font défaut dans les entités de proximité et d'économie sociale. Le manque de compétences doit être abordé à tous les niveaux de l'entreprise : la direction (processus, gouvernance, impacts, etc.), les employés (conception, processus, communication, etc.), mais aussi les pairs (sensibilisation).

PLS s'engage également en tant qu'acteur de la transition écologique grâce notamment au projet européen TEDDA³¹ (Transition écologique et développement durable des associations). L'objectif poursuivi par ce projet est d'accompagner les structures et acteurs associatifs européens dans leur transition écologique, par la création d'outils de formation innovants.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Transition numérique

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS est en partenariat avec Social Good Accelerator (SOGA, France), European Grants International Academy (EGINA, Italie) et Fundacion Esplai (Espagne) sur le projet européen Social Tech Academy (STA). STA est pensé pour répondre aux enjeux de transformation numérique de l'économie sociale, de recrutement et de formation initiale et continue.

Ce projet propose notamment :

- un programme de **formation** des formateurs
- une plateforme de **ressources** sur les **métiers numériques** de l'Economie sociale et de la Social Tech, c'est-à-dire l'utilisation de la technologie au service de l'action sociale, sociétale et citoyenne
- la création d'une **médiathèque** sur la plateforme couvrant les métiers de la Social Tech afin de devenir la plateforme de référence des métiers de la Social Tech pour en favoriser la diffusion et la vulgarisation.
- des **cours en ligne** sur des sujets numériques
- la création d'une **base de données** répertoriant les acteurs de la transition numérique et des acteurs de l'économie sociale en Europe sous la forme d'une base de données (site web et application)



²⁹ [Site officiel du projet STA](#)

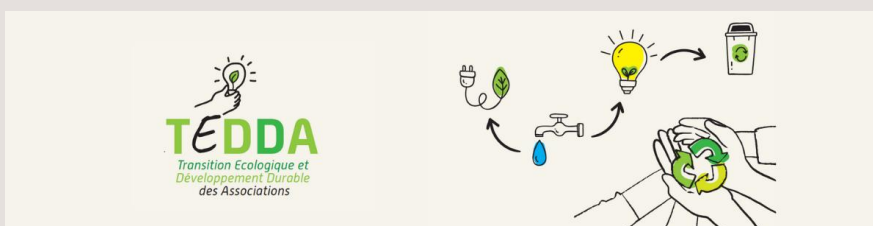
³⁰ [Commission européenne \(2022\) Transition pathway for proximity and social economy](#)

³¹ [Site officiel du projet TEDDA](#)

Transition écologique

Le projet européen TEDDA, soutenu par le programme Erasmus + poursuit comme objectif l'accompagnement des structures et acteur.rice.s associatif.ve.s européen.ne.s dans leur transition écologique, par la création d'outils de formation innovants. Ce projet rassemble cinq associations, dont POUR LA SOLIDARITE de trois états membres : La Maison des Associations de Tourcoing (France, FR), la Maison Régionale de l'environnement et des solidarités (FR), Acteurs pour une économie solidaire (FR) et Associacio per a la creacio i estudis de projectes socials (Espagne). Ce projet mènera à la production :

- d'une **galerie de pratiques et portraits inspirants** en vue d'identifier et visibiliser les comportements et actions qui placent la transition écologique et la réduction de l'empreinte écologique au cœur de l'activité des associations, tant en interne qu'à l'externe
- d'un **support ludique** « Objectif zéro carbone » afin d'informer, de sensibiliser et d'obtenir un niveau de conscience et connaissance partagé sur le changement climatique, l'urgence écologique et susciter l'envie d'agir
- d'un **livre blanc** servant de guide à destination des pouvoirs publics prioritairement, mais également des associations et citoyen.ne.s afin de susciter, favoriser et faciliter l'engagement dans la transition écologique



1.3. COVID - 19

L'épidémie de la COVID-19 a eu un impact considérable sur les acteurs de l'économie sociale, les poussant à ajuster leur mode de fonctionnement pour assurer leur trésorerie, et à identifier de nouvelles opportunités (comme la production de masques) pour rester à flot. De nombreuses organisations d'ES ont dû revoir leurs modèles d'affaires et de fonctionnement et, pour certains, mettre fin à certaines de leurs activités afin d'assurer la viabilité financière de leurs organisations. Parmi les raisons pour lesquelles les acteurs de l'économie sociale ont été plus touchés que les entreprises en général par cette crise, compte tenu de son ampleur et de sa nature, on peut citer :

- Des liquidités/réserves de sécurité limitées
- Difficulté d'accès à des compétences particulières : de nombreuses organisations de l'économie sociale n'ont pas besoin ou n'ont pas développé les mêmes compétences avancées que des organisations similaires du secteur privé, telles que des compétences en matière de prévisions financières, d'internationalisation ou de communication numérique
- Modèle de fonctionnement dépendant des bénévoles
- Impossibilité d'accéder aux programmes de soutien gouvernementaux en raison de cadres juridiques spécifiques. Les organisations de l'économie sociale ont une variété de formes ou de statuts juridiques, allant des organisations à but non lucratif, qui ne peuvent pas distribuer de bénéfices à leurs membres et fondateurs (par exemple, les associations ou les fondations), aux organisations qui peuvent distribuer une partie de leurs bénéfices (par exemple, les coopératives ou les entreprises sociales). Cette diversité de formes et de statuts juridiques a entravé la capacité de certaines organisations à pouvoir accéder aux programmes de soutien gouvernementaux .

Bien qu'elles continuent à subir les répercussions de la crise sanitaire, les entités de l'ESS sont aussi des acteurs de la reprise. En effet, entre 2020 et 2021, deux fois plus de coopératives ont été créées que dissoutes.³² De plus comme le précise l'OIT dans son rapport, durant la crise, les entités de l'ESS ont

³² [Ibidem p.4](#)

*fourni une assistance essentielle à leurs membres, mettant en relation les personnes ayant besoin de soutien avec les pouvoirs publics locaux et les partenaires sociaux.*³³

2. PLAN D'ACTION POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Commission a adopté un **plan d'action** pour l'économie sociale en décembre 2021. Ce plan vise à stimuler l'innovation sociale, à soutenir le développement de l'économie sociale et à renforcer son pouvoir de transformation économique sociale et économique. Il propose une série d'**actions pour la période 2021-2030**. Les différentes actions de ce plan poursuivent **trois objectifs principaux** :

Objectif 1 : Établir une **politique de soutien et un cadre juridique** pour le développement de l'ES

La Commission souhaite aider les États membres à mieux s'informer sur la législation européenne par la publication de guides, ou à sensibiliser les autorités publiques nationales par la formation et l'échange de bonnes pratiques. Par ailleurs, la Commission estime que c'est principalement au niveau national, par la mise en place de cadres juridiques ou politiques appropriés, que des progrès peuvent être réalisés.

Objectif 2 : Offrir aux organisations d'économie sociale la **possibilité de démarrer et de se développer**

Comme mentionné précédemment, le financement est l'une des principales difficultés rencontrées par les acteurs de l'économie sociale et qui entravent le développement. C'est pourquoi les actions du plan européen proposent de s'attaquer à **l'éclatement des programmes** de financement pour en faciliter l'accès. La Commission a décidé de mettre en place d'ici 2023 un "portail" unique dédié à l'ES qui regrouperait toutes les informations pertinentes sur les programmes, politiques, réseaux et initiatives européens ainsi que sur les guides, outils et événements européens existants dont l'ES peut bénéficier. Une deuxième contrainte est la difficulté **d'accès au financement**. Pour relever ce défi, la Commission entend lancer de nouveaux produits financiers dans le cadre du programme InvestEU afin de mobiliser des fonds privés et de mieux les cibler sur les besoins spécifiques des entreprises de l'ESS dans toutes les phases de leur développement. Un troisième élément qui freine également l'expansion de ce secteur est le **manque d'éducation sur l'entrepreneuriat social**. Afin de stimuler le développement, en particulier pour les jeunes entrepreneurs, le plan d'action prévoit la création, en 2022, d'une "académie pour l'entrepreneuriat social des jeunes" en collaboration avec les décideurs politiques nationaux et les réseaux d'entrepreneuriat des jeunes, ainsi que d'un nouveau "centre de compétence européen pour l'innovation sociale".

Objectif 3 : **Assurer la reconnaissance de l'ES et de son potentiel**

La Commission reconnaît que les citoyens, les partenaires sociaux et les investisseurs ne sont pas pleinement conscients des contributions de l'ES. Elle s'engage donc à renforcer ses activités de communication, à faciliter l'élaboration de données statistiques spécifiques à l'ES et à contribuer à l'élaboration d'études comparatives couvrant tous les États membres. La Commission organisera également des cours de formation à l'intention des fonctionnaires sur divers sujets ayant trait à l'économie sociale et organisera des échanges pour promouvoir l'économie sociale aux niveaux régional et local. Avec ce plan d'action, la Commission souhaite mieux accompagner les transitions des entreprises de l'ES par des solutions inclusives et socialement acceptables.

³³ Ibid

3. PARCOURS DE TRANSITION

Dans le cadre du plan d'action, la Commission a lancé , en novembre 2022, un "parcours de transition"³⁴ pour soutenir les transitions verte et numérique de l'économie sociale en dialogue avec les autorités publiques et les parties intéressées. Ce parcours est le résultat d'un travail de co-construction lancé en décembre 2021 parallèlement au plan d'action pour l'économie sociale par le biais du document de travail des services de la Commission européenne intitulé "Scénarios vers la cocréation d'un parcours de transition pour un écosystème industriel de proximité et d'économie sociale plus résilient, durable et numérique". Quatorze domaines d'action ont émergé des consultations entre 80 parties prenantes de l'économie sociale :

Domaines d'action de la transition verte

1. Renforcement de la collaboration entre les entreprises pour des chaînes de valeur plus vertes et circulaires
2. Création d'incitations financières et de réglementations favorables aux modèles économiques sociaux et circulaires de l'économie sociale
3. Certification, étiquetage et autorégulation
4. L'innovation comme moteur de la transition verte et du développement des entreprises de l'économie sociale
5. Écologisation des infrastructures et des opérations commerciales
6. Mise en place de Green Deals locaux, de communautés d'entreprises vertes et d'initiatives citoyennes
7. Relever le défi des capacités et des compétences

Domaines d'action de la transition numérique

1. Nouveaux modèles économiques - l'économie des plateformes
2. Maturité des données et modèles d'entreprise fondés sur les données
3. Partenariats et soutien technologiques publics et privés
4. Partage des données, gestion des données et code de conduite
5. Soutien à l'innovation sociale numérique et à l'esprit d'entreprise Tech for Good
6. Accès à la technologie
7. Renforcer les compétences numériques par - et dans l'économie sociale

Grâce au lancement de ce parcours, le secteur de l'économie sociale est enfin reconnu comme un écosystème industriel majeur parmi d'autres tels que le tourisme, le transport et l'énergie,

³⁴ Ibidem p.9

CONCLUSION

Malgré les progrès réalisés au cours des dix dernières années pour une augmentation de la visibilité et de la reconnaissance de l'économie sociale au niveau national et régional, le secteur est encore confronté à une multitude de défis pour les années à venir. Il s'agit notamment de difficulté d'accès aux financements, d'un manque de compréhension autour de l'économie sociale au sein des pouvoirs publics, d'un manque de reconnaissance de ses apports par les citoyens, les partenaires sociaux et financiers, de mesures de soutien dont la portée est inutilement limitée ou insuffisamment stable dans le temps, ou encore d'une fragmentation des cadres juridiques. Par conséquent, il est essentiel que toutes les mesures prises tant par la Commission européenne que par les Etats membres tiennent compte de la nécessité d'adapter les politiques et la législation à la diversité des acteurs qui sont regroupés sous le thème de l'économie sociale. En effet, les entreprises sociales, les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations font toutes partie de l'économie sociale. Au-delà de cette complexité organisationnelle, les acteurs de l'économie sociale opèrent également dans une multitude de secteurs, ce qui nécessite une approche globale mais également la prise en compte de politiques et dispositions horizontales et sectorielles. De plus, face aux changements de la société et au sortir d'une crise sanitaire mondiale, l'économie sociale représente un potentiel intéressant à exploiter pour façonner l'avenir de l'Europe. En effet, l'ESS crée des emplois de qualité dans tous les secteurs économiques, en assurant l'intégration sociale des personnes vulnérables et en développant une transition écologique et numérique.

Aujourd'hui comme pour demain, aucune société ne peut donc faire l'impasse sur l'économie sociale, un secteur dont les objectifs économiques et sociaux combinant prospérité économique et justice sociale répondent à l'ambition du modèle social européen.

POUR LA SOLIDARITE-PLS est prêt à offrir son expérience pour assurer l'amélioration de la gouvernance des politiques publiques et pour renforcer la compréhension de l'écosystème de l'économie sociale au sein des institutions publiques ; et pour étendre et renforcer le modèle d'entrepreneuriat de l'économie sociale comme élément clé pour assurer la création et le maintien d'emplois stables et de qualité dans une transition juste.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS OFFICIELS

- Commission européenne (2011), *Social Business Initiative*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2eu>
- Commission européenne (2017), *Les 20 principes clés du socle européen des droits sociaux*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/fldG>
- Commission européenne (2021), *Plan d'action pour l'économie sociale*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2eI>
- Commission européenne (2022), *Transition pathway for proximity and social economy ecosystem*, disponible en ligne <https://urlz.fr/k2fr>
- Vlaanderen Overheid (2012), *Ondersteuningsdecreet*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2eV>

ARTICLES – ETUDES - RAPPORTS

- CIRIEC (2017), *Recent evolutions of the Social Economy in the European Union*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2fH>
- ConcertES (2022), *L'État des lieux de l'économie sociale et solidaire 2019-20*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2gy>
- FeBISP (2019), *Économie Sociale et Économie Sociale Mandatée en Insertion (ESMI)*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2ga>
- Marian DE FOY (2021), *Les financements privés*, in *Le financement de l'économie sociale et solidaire* publié sur SAW-B, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2gD>
- Jacques DEFOURNY & Marthe NYSSSENS (2021), *Social Enterprise in Central and Eastern Europe: Theory, Models and Practice*, Routledge, New York & London, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2fM>
- Jacques DEFOURNY & Marthe NYSSSENS (2021), *Social Enterprise in Western Europe: Theory, Models and Practice*, Routledge, New York & London, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2fN>
- Euclid Network (2021), *Position paper on the European action plan for Social Economy*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2I2>
- Le Labo ESS (2017), *Transformer l'emploi redonner du sens au travail*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2hQ>
- Sybille MERTENS (2007), *Définir l'économie sociale*, in *Les cahiers de la Chaire Cera*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2gM>
- OCDE (2020), *L'économie sociale et la crise du COVID-19 : actuel et futur rôles*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2eO>
- Organisation internationale du travail (2022), *Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2eF>
- RIPESS (2021), *How SSE initiatives concretely contribute to achieving the SDGs*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2Ib>
- Social Economy Europe (2021), *Co-designing the Action Plan for the Social Economy*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2hh>

- UNTFSSSE (2022), *Advancing the 2030 Agenda through the Social and Solidarity Economy*, disponible en ligne : <https://urlz.fr/k2iN>

COLLECTION POUR LA SOLIDARITÉ

- Pol CADIC (2014), *L'économie sociale en Grèce*, disponible dans la collection PLS en ligne : <https://urlz.fr/k2pg>
- Elise DUBETZ (2014), *Économie sociale et Europe : quel(s) dialogue(s) ?* », disponible dans la collection PLS en ligne : <https://urlz.fr/k2jj>
- Hélène GIRE (2014), *L'économie sociale au Portugal*, disponible dans la collection PLS en ligne : <https://urlz.fr/k2pF>
- Anaïs LUNEAU (2014), *L'Europe sociale : un enjeu de responsabilité collective !*, disponible dans la collection PLS en ligne : <https://urlz.fr/k2jH>
- Denis STOKKINK et Pierre PERARD (2016), *L'économie sociale et solidaire en Europe*, disponible dans la collection PLS en ligne : <https://urlz.fr/k2jl>
- Chorum et Pour La Solidarité (2018), *Les actions de la commission européenne pour l'économie sociale en 2017-2018*, disponible dans la collection PLS en ligne : <https://urlz.fr/k2oY>
- Denis STOKKINK et progRESS (2020), *La loi tunisienne sur l'économie sociale et solidaire*, disponible dans la collection PLS en ligne : <https://urlz.fr/k2oj>

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

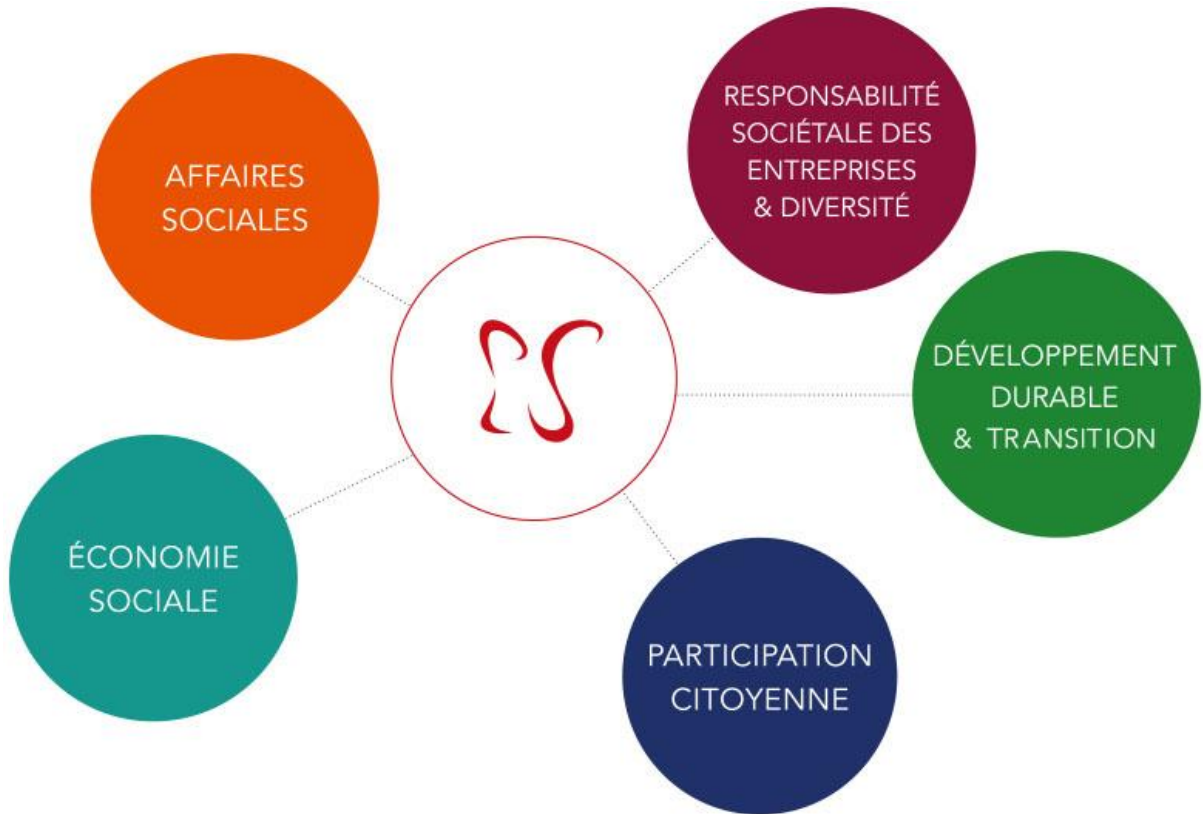
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ACTUALITÉS – *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Nouveau pacte sur la migration et l'asile*, Remi LETURCQ, avril 2021.
- *Le recul du droit à l'avortement en Europe*, Quentin BELLIS, mars 2021.
- *Initiative citoyenne Européenne : La démocratie participative en panne*, Quentin BELLIS, novembre 2020.

NOTES D'ANALYSE - *Analyse de l'actualité socioéconomique européenne*

- *Justice sociale et environnementale sur le même rail*, Zoé BEDELET, septembre 2022
- *Un revenu d'autonomie pour les jeunes, un enjeu européen ?* Zoé BEDELET, septembre 2022
- *La conférence sur l'avenir de l'Europe, quels enseignements en tirer ?* Rémi LETURCQ, août 2022.
- *Les incubateurs au service de la transition sociale et environnementale : le cas du Maghreb*, Inès BACCAR, avril 2022
- *La sortie belge du nucléaire face à l'Europe*, Frédéric DE NÈVE, septembre 2021.
- *La sauvegarde de l'emploi en Europe face à la crise sanitaire*, Quentin BELLIS, novembre 2020.
- *Les territoires zéro chômeur de longue durée : enjeux et perspectives*, Yann PAPE, novembre 2020.
- *La Loi tunisienne sur l'économie sociale et solidaire*, Théo BURATTI, octobre 2020.
- *Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées post-2020*, Alexis WILLEMOT, octobre 2020.
- *Biens communs et citoyenneté*, Olivier BODART, septembre 2020.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe*. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS & SMart, n°34, mai 2015.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *L'éco-anxiété chez les jeunes*, Elisa DAGEVILLE, octobre 2022
- *La démocratie sur le fil du rasoir, comprendre la conférence sur l'avenir de l'Europe*, Rémi LETURCQ, mars 2022.
- *ESS, territoires ruraux et urbains*, juin 2021.
- *De la friture à la pompe*, Mathilde MOSSE et Alexis WILLEMOT, mai 2021.
- *L'emploi des travailleur.se.s âgé.e.s en Europe*, Yann PAPE, février 2021.
- *Vers un salaire minimum en Europe ? Le Graal de l'Europe sociale*, Alexis WILLEMOT, février 2021.
- *Renforcer le médiateur européen : un enjeu de démocratie pour l'Europe*, Rémi LETURCQ, février 2021.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, d'harmonie sociétale et environnementale des territoires. Une voie susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles est confrontée la société actuelle. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, investi dans la promotion des entreprises d'économie sociale en Europe, poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles trajectoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la désignation de PLS, rapporteur général du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Entrepreneuriat social (GECES).

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

